



WWW.SDEC-ENERGIE.FR

# Dialogue

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LE CALVADOS

ÉNERGIES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

N°69  
janvier  
2018

## ENJEUX

LA FABRIQUE ÉNERGÉTIQUE

# Accompagner les élus dans la transition énergétique

PAGE 4



**TRANSITION** PAGE 2

LE CYCLE DE L'EAU EN PLEINE EFFERVESCENCE



**SUR LE TERRAIN** PAGE 6

MISE EN LUMIÈRE MÉZIDON VALLÉE D'AUGE

**EN MISSION** PAGE 8

PATRICK MAINCENT  
« NOTRE ESAT ASSURE  
LE ROUTAGE DE DIALOGUE ! »

**PAROLE À...** PAGE 8

BERNARD LEJEUNE  
LE CONTRAT DE CONCESSION  
PROLONGÉ DE 6 MOIS



## ÉDITORIAL

### NOS RÉOLUTIONS POUR 2018

**J**anvier est une période propice à la réflexion et à la prise de bonnes résolutions, dont la réussite tient en un mot : MOTIVATION. Et le SDEC ENERGIE n'en manquera pas pour tenir ses engagements 2018.

Notre 1<sup>re</sup> résolution et c'est une priorité : **conclure un nouveau cahier des charges de concession de distribution publique d'électricité** avant l'été, qui répond à nos attentes en matière de qualité d'électricité desservie, d'équité de traitement des territoires et de prise en compte des enjeux de la transition énergétique et ce, dans un climat serein avec nos concessionnaires Enedis et EDF. Il faut que le courant continue de passer !

Notre 2<sup>e</sup> résolution : développer **l'accompagnement des collectivités dans leurs projets en faveur de la transition énergétique** et plus particulièrement les installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Les premières centrales photovoltaïques pilotées par le SDEC ENERGIE vont prendre le soleil en 2018, ainsi qu'une chaufferie bois dans le bocage. Ça va chauffer en 2018 !

Notre 3<sup>e</sup> résolution : **répondre à l'attente de collectivités intéressées en dotant l'es statuts du syndicat de deux nouvelles compétences à la carte**, les compétences « eau » et « assainissement ». Le comité syndical du SDEC ENERGIE de décembre a décidé de poursuivre les études d'exercice de ces compétences. Le syndicat est en pleine ébullition ...

Cette année qui commence s'annonce donc remplie de projets innovants et motivants pour notre « jeune » syndicat qui ne fait vraiment pas son âge : 80 ans en 2018 ! Toute l'équipe du syndicat se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année !

Énergétiquement vôtre,  
**Jacques LELANDAIS**  
Président du SDEC ENERGIE



## SDEC ENERGIE

# Le cycle de l'eau en pleine effervescence

Les compétences « eau » et « assainissement » devraient être obligatoires pour les communautés de communes et d'agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le SDEC ENERGIE propose d'accompagner les collectivités qui le souhaiteraient, en dotant ses statuts de ces deux compétences à la carte. Explications.

**L**a loi NOTRE, du 7 août 2015, portant sur une nouvelle organisation territoriale, dispose que les syndicats d'eau et d'assainissement, qui couvrent moins de trois EPCI<sup>(1)</sup> à fiscalité propre, devront transférer leurs compétences aux intercommunalités. Ainsi, dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de mars 2016, le nombre de structures responsables du cycle de l'eau<sup>(2)</sup> va donc se réduire de manière drastique dans le Calvados : 8 pour la compétence « eau » et 17 pour « l'assainissement »... De quoi inquiéter les élus très engagés sur ces questions, qui voient notamment, au travers de ces regroupements pourtant indispensables, une perte du lien de proximité avec le terrain et les usagers.

### Transformation majeure de l'organisation territoriale

Le transfert des compétences « eau » et « assainissement » et la disparition de la grande majorité des syndicats actuels constituent une transformation majeure de l'organisation territoriale, à réaliser dans des délais relativement courts. « Les enjeux pour les collectivités sont extrêmement importants en matière de

*patrimoine, d'investissement à réaliser, d'exploitation, de respect des normes sanitaires mais aussi de proximité et de qualité des services auprès des usagers, sans compter l'impact sur les emplois locaux »,* explique Bruno Delique, Directeur Général du SDEC ENERGIE. Certaines communautés de communes s'organisent ou ont commencé à s'organiser pour y répondre. D'autres feront peut-être autrement en s'appuyant sur des structures publiques référentes. « *C'est à la demande d'élus que nous avons commencé à réfléchir sur cette hypothèse qui consiste pour le SDEC ENERGIE à se doter de nouvelles compétences optionnelles « eau » et « assainissement »,* poursuit Bruno Delique. « *L'accompagnement des collectivités fait partie de notre ADN. Et nous avons montré depuis de nombreuses années notre capacité à répondre aux besoins des élus. Ainsi, pour les collectivités qui le souhaiteraient, nous serons prêts pour assurer, pour leur compte, l'une ou l'autre de ces compétences, avec toujours ce même état d'esprit : rigueur, professionnalisme, écoute et proximité.* » Aujourd'hui, il existe des syndicats départementaux qui œuvrent à la fois dans les domaines de l'énergie et du cycle de l'eau dont, au premier chef, le syndicat départemental



des Landes qui a cette double compétence depuis plus de 15 ans.

« Il est vrai que les cycles de l'eau et de l'énergie ne font pas appel aux mêmes métiers. Mais il existe un socle commun : travaux sur le domaine public, mutualisation des moyens, informations cartographiques, contrôle des concessionnaires, travail d'écoute et de proximité avec les élus... ».

**« Nous n'avons pas vocation à être un syndicat à l'échelle départementale pour l'eau et pour l'assainissement »**

Comme pour le gaz, l'éclairage public ou la production d'énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement seront des compétences à la carte. « Les collectivités pourront, si elles le décident, transférer ces compétences au SDEC ENERGIE. Pas question de se substituer aux EPCI qui souhaitent s'organiser. Nous n'avons pas vocation à créer un syndicat départemental », tient à préciser Bruno Deliquie. « D'ailleurs, pour les compétences à la carte que nous exerçons déjà, le syndicat n'est pas départementalisé et c'est très bien ainsi... ».

A noter que pour l'eau, les différentes composantes (production, traitement, transport, stockage, distribution) sont sécables et peuvent donc être transférées partiellement. En revanche, la compétence « assainissement » est devenue « indivisible ». Elle est donc globale et comprend l'assainissement collectif, non collectif et la gestion des eaux pluviales. Concernant le mode de gouvernance, il repenserait sur la création de Commissions locales de l'eau potable et de l'assainissement à l'image des Commissions locales d'énergie. « Rappelons que le transfert des compétences d'une collectivité territoriale au SDEC ENERGIE entraînerait automatiquement le transfert des agents du service et la reprise des contrats jusqu'à leur extinction ».

D'ici là, deux réunions générales d'information seront organisées en février 2018 auprès des présidents d'EPCI et des élus avant que des réunions individualisées et délocalisées voient le jour à la demande des différents acteurs. En tout état de cause, afin que le SDEC ENERGIE prenne ces nouvelles compétences, une révision de ses statuts devra intervenir avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019. □

<sup>(1)</sup> EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
<sup>(2)</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 66 EPCI exercent la compétence « eau potable » et le département compte 7 syndicats de production. Il existe par ailleurs plus d'une centaine de syndicats exerçant la compétence « assainissement » dans le Calvados.



L'eau et l'assainissement seront des compétences à la carte.

**VEILLE**



**PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN FRANCE 11% INFÉRIEURS À LA MOYENNE EUROPÉENNE**

Les français paient moins cher pour l'eau et l'assainissement que la plupart des autres européens, selon un baromètre publié en novembre par la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E). Selon cette étude, le prix moyen d'un mètre cube d'eau en France est de 3,56 euros. C'est deux fois plus qu'en Italie, mais nettement moins qu'en Allemagne où il est évalué, selon l'étude, à 5,21 €. Le record est détenu par le Danemark avec un prix du mètre cube d'eau à 6,61 €.



**LES 1<sup>ERS</sup> TAXIS ROULANT À L'HYDROGÈNE AU MONDE SONT PARISIENS**

Lancé par la Société du Taxi Electrique Parisien (STEP), les taxis Hype sont les premiers taxis roulant à l'hydrogène au monde. L'avantage de l'hydrogène ? Il n'émet aucune quantité de CO2, ni de NOX et autres gaz polluants mais seulement de la vapeur d'eau. La flotte Hype compte aujourd'hui 70 véhicules à hydrogène et en vise 600 à l'horizon 2020.



**REPORT DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Lors de la Conférence nationale des territoires du 14 décembre, Edouard Philippe a confirmé que le dispositif de la loi NOTRe serait assoupli et que les maires auraient droit non pas à un mais à deux mandats municipaux pour faire le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités, fixant donc la date butoir à 2026.



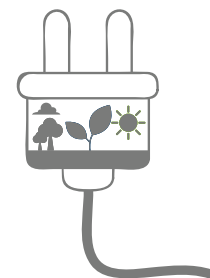
**GÉNÉRALISATION DU CHÈQUE ÉNERGIE EN 2018**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Testé dans quatre départements, il est généralisé à tout le pays et devrait profiter à 4 millions de ménages en France. Montant moyen de ce chèque : 150 euros.

[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

**LA FABRIQUE ÉNERGÉTIQUE**

# Accompagner les élus dans la transition énergétique



Le SDEC ENERGIE a ouvert le 7 novembre dernier la Fabrique Energétique, un nouvel espace d'échanges, de formation, d'innovations dédié à la transition énergétique.

**G**âce à sa Maison de l'énergie, implantée au sein même des locaux du SDEC ENERGIE, le syndicat départemental sensibilise depuis plus de 12 ans les élus, le grand public et les scolaires aux enjeux liés à l'énergie. Aujourd'hui, l'exposition « 2050 » projette le visiteur dans le futur énergétique où nos modes de vie ne permettent plus de garantir l'équilibre entre production et consommation. Un contenu décliné aussi sur deux expositions itinérantes dont les collectivités peuvent disposer gratuitement. Cet outil d'information est complété

par une exposition sur l'électricité et l'organisation régulière d'ateliers scolaires (énergie au quotidien, énergie et mode de vie durable, énergie et climat).

« Avec la création de la Fabrique Energétique, nous avons décidé de franchir une nouvelle étape, » explique Catherine Gourney-Leconte, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du SDEC ENERGIE, en charge de la transition énergétique. « L'accompagnement des territoires dans leur politique de transition énergétique est devenu ainsi une de nos priorités », poursuit l'élue. Un syndicat fédérateur et moteur dans l'accompagnement

et la réalisation, de projets favorisant les économies d'énergie, la production d'énergie renouvelable ou la mobilité durable.

**Outil d'information et de co-construction**

La Fabrique Energétique comprend trois espaces distincts qui répondent à des finalités bien précises : information, partage, co-construction et découvertes technologiques. « L'exposition permet tout d'abord aux élus et aux services techniques de se sensibiliser sur la transition énergétique », précise Alban Raffray, responsable du département Energie au SDEC ENERGIE. La conception de cet espace intègre aussi la nécessité pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants de mettre en place leur PCAET fin 2018 (Plan Climat Air Energie Territorial). « Deux tables interactives sont au cœur de l'animation de cet espace. La première table permet aux élus de prendre la mesure des actions déjà engagées sur leur territoire et d'identifier les opportunités et les contours de nouvelles actions qui



Discours de Jacques Lelandais lors de l'inauguration de la Fabrique Energétique.



Un espace est dédié aux dernières technologies.





## TÉMOIGNAGES

### JEAN-MARC PROUST RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION À LA FNCCR <sup>(1)</sup>

Alors que nous vivons une période de fortes mutations organisationnelles, les syndicats d'énergie, autorités concédantes de la distribution publique d'électricité, voient leurs missions se renforcer et s'élargir dans tous les domaines de l'énergie. Ils sont en effet aujourd'hui devenus le bras armé de la transition énergétique. Dans le Calvados, le SDEC ENERGIE est un partenaire majeur des collectivités qui peuvent ainsi bénéficier de ses compétences et de sa forte implantation territoriale. La Fabrique Énergétique inaugurée aujourd'hui en est l'exemple. Je ne connais pas, en France d'autres lieux comme celui-là. Le SDEC ENERGIE a trouvé ici le bon équilibre entre le côté ludique et pédagogique des animations et les outils nécessaires à la réflexion notamment pour que les élus locaux construisent leur PCAET <sup>(2)</sup>.



pourront contribuer à la transition énergétique, poursuit Alban Raffray. La seconde table est l'occasion pour eux de découvrir une multitude d'initiatives en marche dans le Calvados (nouvelle mobilité, développement des énergies renouvelables, sensibilisation, rénovation...). Ils peuvent ainsi localiser sur la carte des réalisations exemplaires et les porteurs de ces projets. »

### Les ateliers de la transition énergétique

Au-delà de l'information, la Fabrique Énergétique entend participer à l'information et à la formation des acteurs : retour d'expériences, présentation de réalisations, rencontre d'experts,... Des ateliers sont ainsi régulièrement programmés <sup>(1)</sup>. « Ils ont pour objectif de susciter les échanges, d'apporter des réponses concrètes aux questions des élus et ainsi faciliter la réalisation de projets concrets sur les territoires. »

### L'espace innovation

Face aux vastes sujets de la transition énergétique, le SDEC ENERGIE a voulu aussi mettre en avant le dynamisme et la créativité des mondes de l'entreprise et de l'associatif. Un espace est ainsi dédié aux dernières technologies, produits et services (lunettes de réalité virtuelle, clip vidéo sur l'éco réhabilitation de logements, panneau photovoltaïque...). Objectif : faire connaître des solutions innovantes en faveur des économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables. □

<sup>(1)</sup> [www.maisondelenergie.fr](http://www.maisondelenergie.fr) : retrouver les thématiques des prochains ateliers, réserver l'espace, proposer des sujets.



### CHRISTOPHE COEURU SALES MANAGER, SCNA SOLAR

SCNA Solar fabrique des panneaux solaires en Normandie, à Tourouvre dans l'Orne. Nous mettons à disposition du SDEC ENERGIE, au sein de l'espace « innovation » de la Fabrique Énergétique, trois panneaux photovoltaïques : un panneau standard avec cadre alu (60 cellules), une tuile solaire Megaslate (haut de gamme) et un module photovoltaïque bi-verre semi-transparent à LED intégrées conçu et fabriqué par les équipes SCNA Solar. Ce partenariat nous permet de présenter les innovations de notre société et de prouver aux élus du territoire qu'ils peuvent trouver des solutions innovantes en Normandie.

### PHILIPPE LAGALLE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CINGAL SUISSE-NORMANDE VICE-PRÉSIDENT DU SDEC ENERGIE

La Fabrique Énergétique est un bel outil complémentaire de « l'exposition 2050, le futur énergétique », dédiée à l'éducation à l'environnement et aux économies d'énergie, que j'entends faire découvrir aux élèves de mon territoire. Concernant la Fabrique elle-même, elle permettra aux élus des collectivités membres du SDEC ENERGIE de s'informer sur les enjeux, les problématiques et les moyens d'actions liés à la transition énergétique. Un lieu d'échanges et d'informations indispensable notamment dans le cadre de la construction des PCAET <sup>(2)</sup> et des projets que les communautés de communes mettront en œuvre.



<sup>(1)</sup> FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies qui rassemble plus de 800 collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau : énergie, cycles de l'eau, numérique.

<sup>(2)</sup> Le Plan Climat-Air-Energie Territorial est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Sa généralisation est obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants à l'horizon du 1er janvier 2019, et dès 2017 pour les intercommunalités de plus de 50.000 habitants.

**MÉZIDON VALLÉE D'AUGE (14)**

# Le savoir-faire du SDEC ENERGIE au service du patrimoine historique

La commune de Mézidon Vallée d'Auge a fait appel au SDEC ENERGIE pour mettre en lumière l'une de ses plus belles églises.



© Benoit Arridaux

**P**lein feu sur l'église du Breuil à Mézidon Vallée d'Auge ! Ici, le SDEC ENERGIE travaillait déjà depuis plusieurs années avec la commune sur d'importants projets d'effacement des réseaux ou de rénovation de l'éclairage public. En 2016, convaincue par le projet de Rozenn Lecouillard de l'agence Noctiluca, spécialisée dans la conception lumière, Mézidon Vallée d'Auge s'est alors tournée vers le SDEC ENERGIE pour réaliser la mise en lumière de cet édifice du XII<sup>e</sup> siècle. « Nous avons organisé, coordonné et planifié les travaux qui ont été réalisés par l'entreprise SPIE Citynetworks à laquelle nous avons fait appel », explique Eric Colombert, en charge de ce projet au SDEC ENERGIE.

Réalisés en même temps que la restauration de l'église, les travaux ont ainsi dû être menés en deux phases distinctes. La première, fin 2016, pour la construction du génie civil autour de l'édifice en même temps que le réseau d'évacuation des eaux pluviales. La

seconde courant 2017, pour la mise en place des projecteurs, la pose de l'armoire de commande et surtout les indispensables essais de nuit permettant les réglages nécessaires pour parachever ce que le concepteur lumière avait imaginé ...

Au total, 39 réglottes LED tri ou quadrichromie ont été posées au sol ainsi qu'un dispositif de projection de motifs lumineux sur la façade de l'église installé sur un mât d'éclairage. En plus, une série de 10 éclairages autonomes avec détecteur de présence ont été positionnés à l'entrée de l'église. « Ils fonctionnent en se rechargeant la journée grâce à des cellules photovoltaïques intégrées, détaille Eric Colombert. Une solution technique qui a permis de répondre aux attentes de la ville pour sécuriser ce passage alors que nous ne pouvions pas poser de câbles d'alimentation à cet endroit ».

Le 13 septembre dernier, en présence des élus, l'église du Breuil s'est éclairée d'un nouveau jour. Le résultat est aussi esthétique qu'écono-

mique ! Grâce au programmeur et aux différents projecteurs, l'église s'illumine désormais chaque soir dans des teintes qui évoluent au gré des saisons, en plus de motifs lumineux - inspirés de graphismes retrouvés à l'intérieur de l'église - projetés sur la façade... Côté consommation, la technologie LED permettra à la commune de réaliser des économies de l'ordre de 30 à 50 %. Au total, l'installation consommera seulement 1300 watts, soit un coût de 450 € par an... Le coût des travaux s'est élevé à près de 97 000 €, dont 62 000 € à la charge de la commune. □

**> EN SAVOIR PLUS**  
Vidéo sur [www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)



PAROLE D'ÉLU

**FRANÇOIS AUBEY**  
maire de Mézidon  
Vallée d'Auge

**« LE SAVOIR-FAIRE  
DU SDEC ENERGIE »**

« L'église du Breuil constitue une part de notre patrimoine qui n'était pas assez mise en valeur. Nous avons engagé la restauration totale de cette église du XII<sup>e</sup> siècle en même temps que la mise en place d'une nouvelle installation lumineuse, plus subtile, qui suggère les formes de ce bâtiment sans l'éclabousser de lumière. Nous avons été emballés par le projet proposé par une agence spécialisée et nous nous sommes tournés vers le SDEC ENERGIE pour sa réalisation, car nous savions qu'il aurait le savoir-faire nécessaire pour cette réalisation originale. La commune a, en prime, bénéficié d'un coup de pouce d'environ 20 % de la part du syndicat pour ces travaux, ce qui n'est pas négligeable. Le résultat est à la hauteur de nos attentes. L'église du Breuil est un des plus beaux bâtiments de la ville, que les habitants redécouvrent et se réapproprient ».



RETOUR  
D'EXPÉRIENCE



**ISALINE POULAIN**  
Abonnée MobiSDEC

**« AVEC LE NOMBRE  
DE BORNES, PLUS  
RIEN NE FREINE  
MES DÉPLACEMENTS »**

« Recharger à une borne est à la portée de tout le monde. Je dis souvent, en souriant, que même ma mère y arrive, ce qui est vrai... Le Calvados est maintenant très bien pourvu. Abonnée au réseau MobiSDEC, le nouveau service public de l'électromobilité mis en place par le SDEC ENERGIE, je peux ainsi brancher ma voiture à proximité immédiate de mon travail, quand je vais à la piscine, au cinéma, chez le kiné ou en ville. Il n'y a pas plus facile : je badge la carte à la borne, je branche la prise et c'est bon. Il faut simplement savoir anticiper et prendre l'habitude de regarder l'emplacement des bornes. Ma crainte a toujours été de me retrouver en panne et il est hors de question que je limite ma vitesse en roulant au pas pour économiser. Au début, quand nous avons fait l'acquisition de notre voiture électrique, j'étais donc sceptique. Or, ça ne m'est jamais arrivé. J'ai vite adopté les bonnes pratiques, je regarde le pourcentage de ce qui me reste d'autonomie et je n'hésite pas à me brancher, même quelques minutes.

Avec le nombre important de bornes du SDEC ENERGIE réparties sur tout le département, plus rien ne freine mes déplacements. En plus, nous disposons de places réservées et gratuites pour se stationner et recharger la batterie. Aujourd'hui, je suis vraiment fan de la voiture électrique. Ce qui est amusant, c'est que beaucoup de gens viennent me voir quand je recharge mon véhicule et me demandent des conseils. Ils sont surpris de la simplicité du branchement à réaliser. Et, entre les utilisateurs de ce type de mobilité, il se crée aussi une sorte de communauté. Tout cela va dans le bon sens. »

**MOBILITÉ**

# Bientôt des bornes rapides

Les véhicules électriques circulant dans le Calvados vont pouvoir bénéficier de bornes de recharge rapide. Le SDEC ENERGIE va en installer 8.

**B**ornes de recharge, phase 2 ! Après le déploiement de 217 bornes de recharge publiques sur 159 communes du département du Calvados, le réseau MobiSDEC <sup>(1)</sup> va s'agrandir. Déjà, depuis l'été 2017, le nouveau service public de l'électromobilité met à disposition des utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables une borne tous les 15 km environ, placées de façon pertinente près des commerces, services et lieux publics. A ce jour, MobiSDEC compte 100 % de bornes de recharge accélérées, d'une puissance de 22 kW permettant de réalimenter les batteries jusqu'à 120 km en 1 heure ou de récupérer 10 km d'autonomie en 5 minutes. Cette fois, le SDEC ENERGIE entame une nouvelle étape à son plan d'équipement lancé en 2014.

« Tout en restant dans la même enveloppe financière de départ, il s'agit désormais de compléter le réseau par 8 bornes de recharge rapide », souligne Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE. Pour déterminer au mieux leurs emplacements, les grands axes de circulation et de déplacements ont été étudiés de près afin de quadriller au mieux le Calvados. Autour de Caen, l'autoroute A 13 (Mondeville) et l'A 84 (Bretteville-sur-Odon) vont bénéficier de l'installation de ces bornes. Les autres points stratégiques sont : à l'Est du département, toujours à proximité de l'A 13, à Pont-l'Évêque mais aussi à Lisieux ; au Sud, à Falaise (sur l'A 88) et sur la commune du Hom (Thury-Harcourt) ; à l'Ouest, à Bayeux (près de la RN 13) ; au Sud-Ouest également, à Vire.

**En ½ heure, le plein est fait**

Ces bornes rapides tri-standard (utilisables par tous les véhicules en circulation) permettent de réduire considérablement le



temps de charge (puissance de 50 kW) et restent le mode à privilégier pour les longs trajets. Grâce à elles, en ½ heure, le plein est fait (sur deux des bornes, il sera même possible de recharger plus rapidement encore, soit un plein en 15 minutes). « Sur la borne, qui a une forme légèrement différente des autres déjà installées, trois types de prises sont disponibles. Pour les abonnés au réseau, nous assurons une continuité avec ce qui existe : ils pourront continuer d'utiliser leur carte MobiSDEC. Pour les autres, un terminal de paiement a été intégré », explique Alban Raffray, responsable du service Energie au SDEC ENERGIE. Le coût des 8 bornes s'élève environ à 350.000 euros HT (pose, travaux de raccordement, aménagement...). Pour les bornes rapides, un marché commun a été passé avec le Syndicat de la Manche grâce à un groupement de commandes. Côté utilisation, les abonnements continuent d'augmenter. Environ 500 connexions mensuelles sont enregistrées sur les bornes MobiSDEC. La mobilité durable est en route. □

[www.mobisdec.fr](http://www.mobisdec.fr)

<sup>(1)</sup> Le réseau MobiSDEC est un projet piloté par le SDEC ENERGIE. Son budget global s'élève à 2,8 millions d'euros HT, financé par les Investissements d'Avenir de l'Etat confiés à l'ADEME (50 %), le Département du Calvados (21 %), les 159 communes (20 %) et la Région Normandie (9 %). Ainsi, la contribution financière de la commune sur une borne s'élève en moyenne à 2 000 €.

**LE CHIFFRE**



En 2018, le SDEC ENERGIE célébrera son 80<sup>e</sup> anniversaire. Si le SDEC ENERGIE existe depuis 80 ans et existera encore, c'est grâce à la mise en commun

de compétences et à l'engagement de tous, élus, partenaires publics et privés, agents... Une réussite 100 % énergie humaine !

**EN MISSION**

# « Notre ESAT assure le routage de Dialogue ! »

**PATRICK MAINCENT**  
**PRÉSIDENT DE L'APAEI DE CAEN**

**S**avez-vous comment votre magazine *Dialogue* arrive jusqu'à vous ? Ce sont les travailleurs handicapés de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de l'association des parents et amis de personnes handicapées mentales (APAEI) de Caen qui se chargent de sa mise sous pli, son affranchissement et son expédition pour qu'il arrive à bon port ! « Nous avons développé ce partenariat avec le SDEC ENERGIE depuis de nombreuses années, explique Patrick Maincent, président de l'association depuis 2000<sup>(1)</sup>. Il va encore se renforcer puisque depuis cette année nos équipes sont aussi chargées de l'entretien des espaces verts du siège du SDEC ENERGIE ».

« L'APAEI de Caen, accompagne 750 personnes déficientes intellectuelles »

L'APAEI de Caen, qui vient de fêter ses 60 ans en 2017, accompagne quelques 750 personnes déficientes intellectuelles dans l'agglomération caennaise, « de la petite enfance au 3<sup>e</sup> âge ». Elle compte pour cela plusieurs structures (Institut Médico-Educatif, Maison d'Accueil Spécialisée, Atelier d'Insertion et de Transition, Service d'Accueil de Jour et d'Hébergement et un établissement pour les séniors), mais aussi une entreprise adaptée à Ifs et un ESAT, réparti sur trois sites (Saint-André-sur-Orne, Hérouville-Saint-Clair et



Colombelles). En plus d'un service de routage, l'ESAT, qui emploie 350 travailleurs handicapés, propose aussi des activités espaces verts et blanchisserie et compte un atelier de fabrication artisanale de chocolats et de biscuits... Pour les goûter, rendez-vous dans la boutique de l'APAEI, Gourm'handi'ses, rue de la Fontaine à Caen. L'un des premiers magasins spécialisés dans les produits fabriqués dans les ESAT à avoir ouvert en France en 2006 ! □

<sup>(1)</sup> Patrick Maincent est également président de l'Union Régionale « Unapei Normandie » et administrateur de l'Union Nationale « Unapei »


**PAROLE À...**

**BERNARD LEJEUNE**  
**VICE-PRÉSIDENT DU SDEC ENERGIE**  
**EN CHARGE DE LA CONCESSION**  
**D'ELECTRICITÉ**

## LE CONTRAT DE CONCESSION PROLONGÉ DE 6 MOIS

### Où en est le SDEC ENERGIE des discussions avec EDF et Enedis ?

Nous avons convenu avec Enedis et EDF de prolonger de 6 mois supplémentaires le contrat actuel.

Le SDEC ENERGIE négocie avec EDF et Enedis, mais en parallèle, des négociations ont lieu au niveau national afin d'aboutir à un modèle de cahier des charges que les syndicats complètent par des éléments spécifiques à leur territoire. Par exemple, nous avons engagé des discussions sur la répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le concessionnaire et nous. Nous allons définir avec Enedis les valeurs que nous voulons atteindre en matière de qualité du réseau de distribution électrique, de nombre et de temps des coupures d'alimentation, de qualité du courant distribué ..., ceci en valeurs chiffrées et datées.

Ces éléments de la négociation locale sont très importants, mais avancent dans un climat serein. Le récent accord que nous venons de conclure sur la prolongation du contrat actuel pour six mois nous conforte dans ce sens.

### Le prolongement de 6 mois sera-t-il suffisant ?

La prolongation du contrat actuel n'est pas un but en soi, mais un moyen que nous devons nous donner, aussi bien nos interlocuteurs locaux que nous-mêmes, pour aboutir à la signature d'un nouveau contrat de concession équilibré. Nous avons dans un premier temps proposé un an, nous avons accepté ce délai de six mois, à la demande d'Enedis.

Compte tenu de la volonté d'aboutir du SDEC ENERGIE et de nos interlocuteurs locaux, ce délai semble raisonnable, d'autant que les négociations nationales sont aussi sur la bonne voie. Et puis, il est bon de se fixer des objectifs ambitieux, c'est le meilleur moyen de les atteindre.

**TELEX...**

**8 février et 5 avril** Assemblée générale • Les élus du comité syndical se réuniront à la CCI Caen-Normandie • **20 et 29 mars** Eau et assainissement • 2 réunions d'information sur cette compétence pour les communautés de communes, les SIAEP et les communes en régie • **19 mars au 3 avril** • Commissions Locales d'Energie

Pour en savoir plus : [sdec-energie.fr](http://sdec-energie.fr)